

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 FEVRIER 2019

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20190204-DEL013-19-DE
Date de télétransmission : 11/02/2019
Date de réception préfecture : 11/02/2019

DELIBERATION N° DEL013-19

L'an deux mille dix-neuf, le 4 février à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 29 janvier 2019, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, C. EGEA, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON, et MM. T. BARRAL, J.M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, J. PAVAN, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M. BAH Rahim (Pouvoir à Jacques FABBRO, en date du 4 février 2019)
M^{me} BEREZIAT Isabelle (Pouvoir à Christine TISON, en date du 4 février 2019)
M^{me} CUSSIGH Sylvie (Pouvoir à Paul BERTHOLLET, en date du 4 février 2019)
M. DUSSERRE Andy (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 04 février 2019)
M^{me} FERRACIOLI Chantal (Pouvoir à Daniel FINAZZO, en date du 4 février 2019)
M^{me} GERACI Marianne (Pouvoir à Alberte BONNIN-DESSARTS, en date du 29 janvier 2019)
M. GUERRE GENTON Jean-Claude (Pouvoir à Simone BRANON-MAILLET, en date du 1^{er} février 2019)
M. MORIN Georges (Pouvoir à Pierre VERRI, en date du 4 février 2019)
M. PERRIER Yves (Pouvoir à Claude SERGENT, en date du 31 janvier 2019)

Absents excusés :

M^{me} AMBREGNI Nadège
M. DUBOIS Stéphane
M^{me} GONZALEZ Gisèle

M. DANIEL FINAZZO A ETE ELU SECRETAIRE DE SEANCE.

OBJET : Modification de la dénomination d'un parc.

Rapporteur : Pierre VERRI

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, places et espaces publics de la commune, et sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal de Gières est saisi de la volonté de rendre un hommage public à l'ancien Maire de Gières, de 1977 à 1997, Charly GUIBBAUD, décédé le 29 mars 2018 à l'âge de 84 ans, en dénommant le Parc Michal : Parc Charly Guibbaud, lors d'une cérémonie qui se déroulera le samedi 13 avril 2019.

Maire de la commune de 1977 à 1997 puis conseiller municipal jusqu'en 2003, Charly Guibbaud aura marqué par son action et son dévouement l'histoire de Gières.

Ce fut dans un esprit de concertation encore peu courant à cette époque que la municipalité de Charly GUIBBAUD prit la décision de restructurer le centre du village, en rachetant une emprise foncière dénommée « le clos MICHAL » — ainsi nommée parce qu'elle était entourée de hauts murs.

Le conseil municipal de l'époque décidera d'en faire un lieu public et accessible en ouvrant le parc dans lequel prendront place progressivement, l'école de musique, dans l'ancienne maison de maître, puis une salle d'exposition, dans l'ancienne grange devenue la grange Michal, et enfin la salle du Laussy, dans le fond du parc.

Ce parc, la commune le doit à la volonté et à la vision culturelle de l'ancien maire Charly GUIBBAUD que le conseil municipal de Gières a décidé d'honorer.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'adopter la modification de la dénomination du Parc Michal qui devient le Parc Charly GUIBBAUD,
- de l'autoriser à signer tous documents et actes relatifs à ce dossier.

Conclusions : La présente délibération est approuvée, à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 4 février 2019.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre VERRI.